



2020-2021

DIR MASSIF CENTRAL

DOSSIER DE  
PRESSE



VIABILITE HIVERNALE



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### **CONTACT PRESSE**

*Sophie Cayla*

*Tel : 04 73 29 79 60*

*E-mail : [com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr](mailto:com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr)*

*[www.dir.massif-central.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dir.massif-central.developpement-durable.gouv.fr)*



# SOMMAIRE

<b>PRÉSENTATION DE LA DIR MC</b>	<b>1-2</b>
<b>ORGANISER LA VIABILITÉ HIVERNALE</b>	<b>2-3</b>
<b>S'INFORMER SUR LES CONDITIONS DE CIRCULATION</b>	<b>3</b>
<b>LIMITES DU DISPOSITIF</b>	<b>3</b>
<b>MOYENS MOBILISABLES</b>	<b>4</b>
<b>USAGERS : ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES</b>	<b>5</b>
<b>INCIVILITÉS ENVERS LES AGENTS</b>	<b>6</b>
<b>CONTACT</b>	<b>6</b>

## PRESENTATION

La DIR Massif Central est un service de l'Etat dédié à l'exploitation et l'entretien de l'autoroute A75 et des routes nationales RN88, RN102, RN106 et RN122.

La DIR Massif Central exerce les missions d'exploitant du réseau routier national non-concédé dont :

- l'entretien
- l'exploitation
- la gestion du domaine public
- la maîtrise d'oeuvre

Elle exerce ses missions sur un réseau de 920 km.

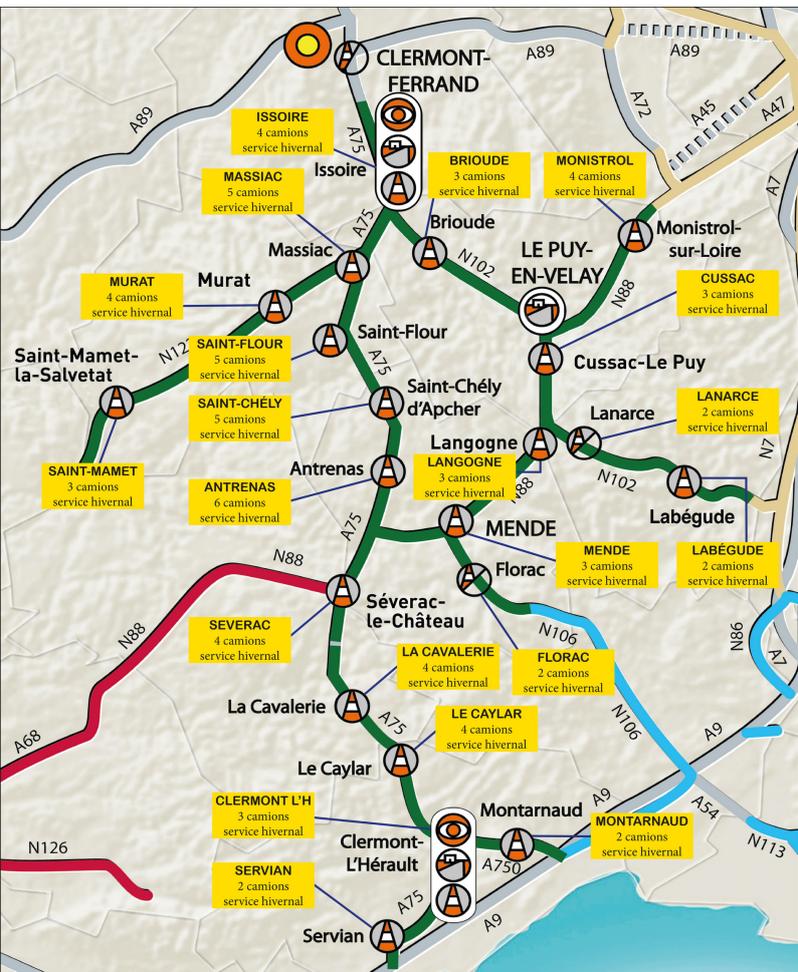
Une partie importante du réseau de la DIR Massif Central est au coeur d'un massif montagneux. La viabilité hivernale est ainsi une activité essentielle et constitue une compétence majeure des agents.



**400 KM de routes**  
se situent à une altitude supérieure à 900m



**12 cols**  
culminent à plus de 1000m



Pendant la période hivernale, la DIR MC s'engage à intervenir 24h/24h sur le réseau autoroutier (A75 et A750) et sur les routes nationales desservant les préfectures du Puy (RN102), Aurillac (RN122) et Mende (RN88).

Sur ces réseaux, l'objectif est de revenir à une condition de conduite, au moins sur une voie de circulation, dans les trois à quatre heures qui suivent la fin d'une chute de neige, en fonction du niveau de service.

A cet effet, la DIR MC dispose de 71 engins de service hivernal et près de 450 agents sont mobilisés chaque hiver pour garantir la viabilité du réseau.

Pendant, les blocages sur les routes restent possibles, les usagers doivent donc adopter une attitude responsable.



**600k€ alloué**  
à la mission de viabilité  
hivernale



**10 000 tonnes de sel**  
déversées pour  
combattre le verglas

## ORGANISER LA VIABILITÉ HIVERNALE

### Période de viabilité hivernale

La période de viabilité hivernale dure quatre mois en plaine, jusqu'à six mois en montagne. Pendant cette période, la DIR Massif Central renforce son organisation.

Le dossier d'organisation de la viabilité hivernale précise les niveaux de service relatifs à chaque itinéraire, les modalités d'intervention et les moyens humains et matériels qui y sont consacrés.

### Raclar la neige

Le raclage est le principal mode de traitement de la neige. Il n'est efficace que sur la neige, une fois tombée. Le chasse-neige doit pouvoir rouler à une vitesse de l'ordre de 40 à 50 km/h pour que le raclage évacue convenablement la neige sur le bord de la voie. Un chasse-neige passe environ toutes les deux heures en tout point de son circuit de traitement.

### Saler la chaussée

Le sel est utilisé pour abaisser la température à laquelle l'eau va geler. Il constitue le produit fondant le plus efficace et le plus économique pour combattre le verglas sur les routes. Il a un effet rapide pendant plusieurs heures et agit jusqu'à -8°C.



## Situation de crise

Une organisation spécifique est mise en oeuvre en concertation avec les préfets de département ou de zone en fonction de l'ampleur de la crise.

Mesures susceptibles d'être mises en oeuvre :

- neutralisation de certaines voies de circulation,
- mise en place d'itinéraires ou de sorties obligatoires,
- détournement et reroutage des poids lourds afin d'éviter un secteur enneigé,
- stationnement obligatoire des poids lourds sur des aires ou en pleine voie (autoroutes et routes nationales).

## S'INFORMER SUR LES CONDITIONS DE CIRCULATION



Sur les 67 panneaux à messages variables (PMV)

présents sur le réseau



Sur le site internet de la DIR

[www.dir.massif-central.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dir.massif-central.developpement-durable.gouv.fr)



Sur le site internet de Bison Futé

[www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)

## LIMITES DU DISPOSITIF

Malgré l'implication des agents de la DIR Massif Central, une partie du réseau peut néanmoins être durablement concernée par les intempéries, et la circulation bloquée. Les interventions sont alors ralenties, voire stoppées. Plusieurs facteurs expliquent ces situations :

### • Facteurs météorologiques :

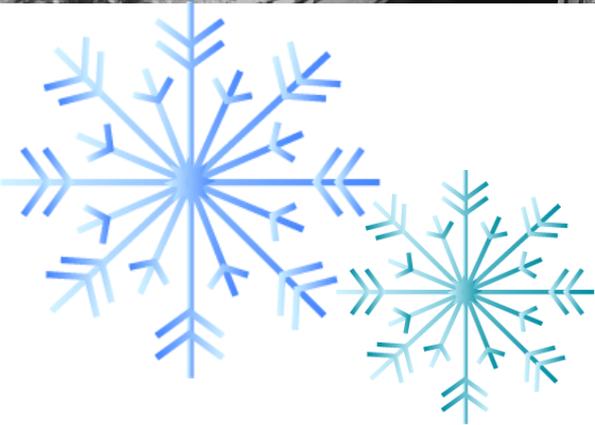
- une température trop basse rend l'action du sel inefficace, des chutes de neige en continu : les chasse-neiges sont concentrés aux mêmes endroits sans pouvoir déneiger d'autres portions,
- des phénomènes exceptionnels incontrôlables de type pluies verglaçantes,
- verglas important,
- vent violent et soutenu suite à des chutes de neige provoquant la formation de congères

### • Facteurs humains :

- l'importance du trafic qui gêne l'intervention des engins,
  - blocage de poids lourds
- 
- les difficultés de conduite des usagers sur la neige ou le verglas : les véhicules se mettent en travers de la route et bloquent la circulation, empêchant ainsi l'intervention des engins de déneigement,
  - le défaut d'équipement des véhicules (absence de pneus neige),



# MOYENS MOBILISABLES



## Les panneaux à messages variables (PMV)

Ils sont repartis sur tout le réseau de la DIR MC et permettent de transmettre des informations sur l'état du trafic et des routes ainsi que des conseils pour la circulation.

Il est important d'y prêter attention et de suivre les consignes qui y sont indiquées, le cas échéant.

## Le Centre d'Ingénierie et de Gestion du Trafic (CIGT)

Ce sont les yeux de la DIR MC. Grâce aux caméras réparties sur le réseau, les opérateurs peuvent faire intervenir en temps réel des agents, ou anticiper les conditions météorologiques.

Celles-ci sont également consultables sur le site internet de la DIR MC : <http://public.dir-massif-central.magsys-services.net>



## Les patrouilles

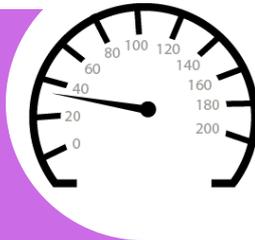
Ce sont des agents qui effectuent des rondes à des lieux stratégiques et/ou à risque du réseau. Ils observent l'évolution des phénomènes hivernaux tels que le verglas, le givre, les chutes de neige, et en informent le responsable d'intervention. Celui-ci décidera alors du déclenchement des moyens de salage et de déneigement.

# USAGERS : ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES



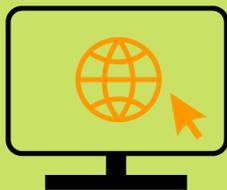
## Adaptez votre conduite

- Augmentez les distances de sécurité
- Adaptez votre vitesse
- Evitez les manœuvres brutales
- Ne dépassez pas les engins de salages et de déneigement et facilitez leur passage



## Restez informés

- Conditions météorologiques
- Conditions de circulation
- Sites web Bison Futé et DIR MC



## Soyez bien équipés

- Gilet haute visibilité et triangle de signalisation
- Pneus hiver
- Liquide antigel
- Bombe anti-givre ou raclette
- Câbles de démarrage
- Lampe de poche, vêtements chauds
- Eau et nourriture



## Pensez aux chaînes à neige

- Chaînes et équipements spéciaux
- Faire un essai de montage
- Garez-vous à l'écart de la chaussée pour le montage
- Équipez au moins les 2 roues motrices
- Vérifier régulièrement leur tenue
- Retirez les dès qu'elles ne s'imposent plus



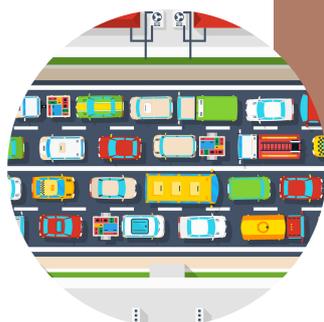
## Contrôlez votre véhicule

- Les niveaux (huile, freins, lave-glace)
- Pression des pneumatiques
- Éclairage
- Chauffage et ventilation



## Circulation bloquée

- Sur route, gardez-vous sur le bas côté
- Sur autoroute, ne stationnez pas sur la bande d'arrêt d'urgence, sauf indication contraire des services d'intervention ou des panneaux à message variable
- Tenez vous informés



# INCIVILITÉS ENVERS LES AGENTS

Les agents d'exploitation de la DIR MC sont des personnels en confrontation directe avec les usagers de la route, mais sont aussi les premiers acteurs de leur confort.

Les agents font preuve de professionnalisme pour rétablir de bonnes conditions de circulation, parfois avec des durées d'intervention très longues.

Pourtant les incivilités et violences envers eux sont de plus en plus récurrentes. Les témoignages des agents mettent en lumière cette réalité. Certains usagers peu scrupuleux mettent parfois en danger la vie des personnels, qui sont pourtant là pour améliorer les conditions de circulation et prévenir les incidents ou accidents. On constate régulièrement : insultes, jets de projectiles, menaces, vols, dégradation... La liste est longue.

D'autant plus en cas de perturbation météorologique : lors d'un fort épisode neigeux début 2018, deux agents se sont trouvés bloqués à bord du chasse neige, dans un flux de voitures, et ont été la cible d'insultes.

Pourtant, les premiers acteurs de la route, ce sont les usagers :

- Certains auraient pu limiter leur déplacement
- D'autres ne sont pas assez informé
- Ou les équipements n'étaient pas adéquat

Dans les cas les plus graves (menaces et actes d'intimidations, outrages, atteintes à l'intégrité physique ou psychique de la personne,...), des poursuites judiciaires peuvent être engagées. Les peines encourues sont :

- jusqu'à 3 ans d'emprisonnement
- 45 000€ d'amende

**Le réseau routier est un lieu public et de partage.  
Le respect des agents publics est essentiel car ils participent à l'amélioration de votre sécurité.**

Nous nous mobilisons pour vous apporter des conditions de circulation optimales en usant au mieux de moyens dont nous disposons.  
En tant qu'usager vous êtes le premier acteur de la route

## CONTACT PRESSE

*Sophie Cayla*  
04 73 29 79 60  
[com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr](mailto:com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr)